

## **SEMINAIRE - CONFERENCE SUR L'EFFICACITE DISCOURS DE CLOTURE**

- **Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration Publique ;**
- **Messieurs les représentants des organisations professionnelles du secteur ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers du secteur ;**
- **Honorables Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au terme de ces deux jours de travaux sur les Bâtiments et Quartiers Eco Energétiques durables et abordables en Côte d'Ivoire, je me réjouis par avance des résultats issus de ces échanges.

L'objectif de cette conférence rappelons-le était de sensibiliser les acteurs des secteurs de la construction et de l'urbanisme aux problématiques des bâtiments et des quartiers éco énergétiques durables et abordables,

afin de stimuler l'intégration de ces nouveaux concepts dans leurs activités de conception et de construction.

En effet, la qualité des intervenants ainsi que les thèmes abordés au cours de ces journées dénotent de l'engagement des partenaires à accompagner la Côte d'Ivoire dans l'amélioration du cadre de vie de son environnement bâti.

Je voudrais ainsi saluer la Banque Mondiale pour son appui technique et financier constant et pour avoir soutenu le ministère dans cette initiative qui consiste à projeter l'habitat éco énergétique durable et abordable de demain pour nos populations.

Au sortir de ces deux jours de travaux, le ministère prend l'engagement de faire en sorte que les résolutions issues de ce séminaire puissent avoir un écho favorable auprès des plus hautes instances du pays.

Je voudrais également remercier tous les partenaires techniques et financiers qui ont apporté leur contribution à la réussite de ce séminaire.

L'engagement de la Côte d'Ivoire se résumera à :

- la mise en place rapide d'un code énergétique à travers le Ministère du Pétrole et des Energies Renouvelables
- la prise en compte des dispositions énergétiques dans le cadre de l'octroi du permis de construire,
- la prise en compte des dispositions éco énergétiques dans la construction des bâtiments publics et dans la réalisation des logements sociaux et économiques,

- et enfin à trouver un mode de financement adéquat pour la réalisation de logements sociaux économiques éco énergétiques durables et abordables ;

Je vous remercie